



## Audience DRFIP Haute-Garonne Mardi 22 avril 2010

Suite à plusieurs évènements intervenus en début de semaine dernière à la Cité Administrative, les élus et responsables de la CGT IMPOTS-TRESOR ont engagé une procédure d'alerte auprès des services compétents. Nous avons de nouveau informé le Directeur, de la tension aigue dans les services, du mal-être des agents et de l'urgence à prendre des dispositions immédiates face aux risques psychosociaux. Durant les trois heures d'audience, divers points ont été abordés :

### La Cité administrative.

**Avec la mise en place de la procédure d'alerte**, les problématiques de la Cité Administrative ont été abordées dans leur ensemble.

Le mal être et la souffrance au travail qui prévalent au sein des services du bâtiment sont un condensé de toutes les difficultés qui règnent à la DGFIP. Nous avons rappelé que lors de la journée de mobilisation du 21 janvier, les représentants de la Direction avaient pu constater (on ose l'espérer) cet état de souffrance au moment de la remise de la pétition des personnels du SIE Centre. Le climat dans ce service a continué à se détériorer non seulement après la confirmation des 2 suppressions de B mais aussi Lundi Dernier avec la possible remise en cause des garanties de maintien de poste pourtant annoncées en faveur d'un cadre C du même service.

Dans plusieurs services, les personnels se voient refuser, de façon récurrente, des journées, voire des demi-journées de congés. C'est sans parler des réflexions de certains chefs de service : **"il faudrait arrêter les temps partiels"**, **"60 ans :il faut partir à la retraite, on a besoin de jeunes"**, ...

La dématérialisation des échanges au sein des services (mail systématique) contribue à la dégradation des conditions de travail. A cela s'ajoute des applications informatiques qui ne répondent pas à l'attente ; dernier exemple en date : GESPRO.

Encore une fois, on est loin des réponses de PARINI, qui, le 2 mars à Labège a vanté la mise en place de nouvelles applications informatiques pour suppléer aux suppressions d'emplois.

**Des solutions deviennent urgentes à la fois pour les agent(e)s mais aussi pour l'encadrement intermédiaire qui sont tous confrontés au même phénomène de perte de sens du travail amplifié par les modes managériaux actuels et le diktat des indicateurs !!!**

### Les représentants de la CGT Impôts-Trésor ont obtenu que :

***L'administration étudie la mise en place de dispositifs pour évaluer la qualité de vie au travail afin d'améliorer les conditions de travail, lutter contre le stress et réduire les risques psycho-sociaux. Il s'agit là d'une avancée significative bien que le nœud majeur du problème soit les suppressions d'emplois.***

Concernant le déroulement des travaux, le plan de prévention qui prévoit l'interdiction de traverser la zone de chantier a clairement été enfreint. Dans ces conditions, l'installation de bureaux dans la zone de chantier du RDC (plafond non fini, odeurs de solvant et de peinture, poussières, intervention des entreprises...) représente un réel danger. L'administration a mis du temps à reconnaître son erreur. Une fois de plus, les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité sont bafouées sans aucun scrupule.

Selon la Direction, les travaux actuels ne réduisent pas les m<sup>2</sup> par agent. L'accent a été mis sur le non-respect des 10 m<sup>2</sup> par agent, et ce n'est pas la première fois. **Une récente note de l'Inspecteur hygiène et Sécurité, rédigée pour la Cité Administrative, pointe 25 bureaux comprenant une superficie incluse entre 8 ou 9 m<sup>2</sup>. Cela n'émeut en rien la Direction : "on verra sur le long terme pour y remédier".**

**La CGT Impôts-Trésor a demandé que la Direction prenne des engagements pour tendre vers cette norme de 10m<sup>2</sup> par agent et surtout revoir sa copie en matière de politique immobilière dès lors que les projets entraînent une dégradation des conditions de travail et d'exercice des missions.**

La CGT Impôts-Trésor appelle les personnels à poursuivre la mobilisation, à l'exemple des personnels du Mirail, pour gagner sur ces revendications.

## **SIP BALMA**

Les personnels du SIP de Balma avaient remis une pétition demandant l'affectation d'un EDRA sur le site. Récemment, Mrs JOACHUM et MINVIELLE sont venus sur le site à la rencontre des personnels pour leur expliquer qu'il n'y aura pas d'EDRA cette année.

**Encore une fois, l'Administration a joué un jeu de dupes. Pour le calcul des charges de travail, l'Administration a pris l'ensemble des agents affectés sur le CDI, indistinctement de leurs missions exercées, pour aboutir à un nombre d'articles/par agent largement minoré. A cela s'ajoute le sous-effectif chronique en catégorie C. Selon la Direction, cela serait compensé par un sur-effectif en catégorie B, et une dotation généreuse d'auxiliaires.**

**La CGT Impôts-Trésor a dénoncé une telle attitude. Le SIP de Balma est l'un des plus importants de l'interrégion. L'administration doit tenir compte de la progression des charges.**

**A ce titre M LE FLOCH s'est dit prêt à réexaminer la situation pour affecter des moyens supplémentaires en EDRA (entre 0,5 et 1) durant la campagne d'Impôt sur le Revenu. Affaire à suivre donc...**

Enfin, la Direction s'est engagée à faire la transparence dans les méthodes d'affectation des emplois, EDRA (filière fiscale) et équipes de renfort (filière gestion publique), en portant à la connaissance des représentants du personnel, les critères utilisés.

La situation catastrophique des emplois pour l'ensemble des services est aujourd'hui clairement reconnu par BERCY. **Les dernières mobilisations ont permis d'arracher l'engagement de l'administration de recruter à minima, 100 lauréats de la liste complémentaire du concours C 2010 avec une affectation prévue en Décembre 2010, ainsi que la prise en compte des départs à la retraite d'Avril et Mai 2010.**

**Dans ce cadre, nous avons informé la Direction sur la situation du CDI de COLOMIERS qui accuse un départ à la retraite pour Avril-Mai et dont le remplacement ne serait pas programmé en dépit du tableau des effectifs, qui dans ces conditions, ferait apparaître un solde négatif.**

## **SIP DE SAINT GAUDENS**

Le lundi 16 avril, la Direction a informé par courriel les représentants du personnel des changements de travaux sur l'amiante.

En raison des conditions climatiques de cet hiver, " certains sols en place dans l'immeuble non occupé et donc non chauffé depuis des mois, ont provoqué ainsi le décolllement de certaines dalles, par ailleurs vétustes, que le programme initial des travaux avait prévu d'encapsuler".

**Depuis le début de ce dossier la CGT Impôts-Trésor a été attentive. Nous constatons que la Direction a réussi à débloquer des fonds en urgence pour désamianter totalement au lieu de la solution de l'encapsulage. Par ailleurs, au delà du déménagement de l'HDI de Saint-Gaudens, nous avons toujours opté pour le désamiantage total, solution facilitant la mise en place de travaux ultérieurs et seule solution crédible au regard de l'état général du bâtiment.**

**Sur ce sujet, si l'administration nous avait écouté elle aurait économisé du temps et de l'argent.**